



COMPTE RENDU DU DEBAT

En présence de : Franck Raynal Maire de Pessac, Pascale Pavone, Benoit Rautureau, Annie Ladiray, Jean Pierre Berthomieux, Marie Claire Karst, Véronique Carlotti. Jean Claude Juzan Pdt de la Fédération des syndicats et comités des quartiers

- Des habitants de Magonty et les membres du Comité de quartier

Cette rencontre avec les élus a été organisée pour répondre aux questions du comité de quartier et aux questions spontanées dans la salle de la part des Magontins.

VOIRIE

Question : Nous souhaiterions que le passage de la balayeuse soit annoncé

Réponse : Ce domaine est géré par Bordeaux Métropole en lien avec Sylvie VIEUX pour la Mairie de Pessac ; un calendrier plus précis va être demandé (si possible par trimestre). Les dates passages figurent sur les panneaux d'affichage à la Mairie de Quartier.

Question :

Rue des fauvelles :

- 1° haie qui empiète sur le trottoir
- 2° Signalisation « voie sans issue »
- 3° Marquage au sol pour passage piéton
- 4° Pose de plots à la sortie de la rue des Albatros pour éviter les stationnements dangereux

Réponse :

- 1° Un état des lieux a été fait, la taille de la haie va être faite rapidement.
- 2° Allée des Sternes et Allée des Albatros : la signalisation « Voie sans issue » sera installée début mars.
- 3° Une expérimentation est en cours pour définir les emplacements des passages piétons.
- 4° La pose des plots est toujours en attente,

Question :

Rue de la Poudrière le revêtement de la chaussée est dégradé, les coussins berlinois dangereux, le marquage au sol « PIETONS » effacé

Réponse : Les coussins berlinois sont endommagés et rendus inefficaces, ils vont être enlevés et la couche de roulement va être refaite. La demande a été transmise au service concerné et va être traitée.

Question : Pouvez-vous préciser de façon calendaire les projets ci-après :

- 1° Réaménagement de la Place de la Résistance
- 2° La requalification de la rue de Romainville
- 3° Le test d'amélioration de la circulation rue de la Princesse



Réponse

1° Une réunion de coordination aura lieu le 23 mars, Bordeaux Métropole prévoit les travaux pour le dernier trimestre 2023, la Mairie va tenter de les faire avancer à l'été.

2° La clôture de la concertation aura lieu le 24 mars, La Mairie envisage de faire les travaux en continuité du chantier de la Place de la Résistance.

3° Pessac et Mérignac sont co-responsables de ce chantier et une réunion est programmée pour la fin du mois. Mérignac souhaite un sens unique pour le tronçon qui dessert la déchetterie, la Mairie voudrait trouver une solution équilibrée. Les dos d'ânes vont être totalement retirés à cette occasion sur la rue du Merle et la rue de la Princesse.

CADRE DE VIE

Question :

Evolution du tri des déchets : Est-il prévu de revoir la capacité des bacs ?

Réponse :

Des bacs verts plus grands peuvent être demandés à Bordeaux Métropole (accès via le site de BM). C'est la fréquence des collectes gris/recyclables qui pour l'instant n'est pas remise en cause. Cela reste à suivre.

Question :

Pour quand la remise en place du pont rue des Fauvettes vers le bassin de Cap de Bos ?

Réponse :

La réparation est prévue pour fin avril/début mai 2023 compte tenu des problèmes de fournitures actuels. La Mairie a opté pour la qualité et la longévité du matériel, la dépense s'élève à 90 000 Euros.

Il faut savoir qu'il y a 58 passerelles dont 12 sont à reprendre complètement et 4 sont à restaurer.

Question :

Nous réitérons notre demande de bancs le long du Peugue.

Réponse :

La demande est en cours de traitement, l'installation est prévue pour le printemps.

Question :

Quel est le devenir de la piste secondaire de l'aéroport de Bordeaux-Mérignac ?

Réponse :

A ce jour aucune décision n'a été prise par l'Etat pour fermer la piste secondaire, elle est utilisable jusqu'en 2026.

Une meilleure utilisation de la piste principale permettrait de supprimer la piste secondaire ; les vols de nuit sur Mérignac vont être réglementés.

Dans un schéma de configuration général, un budget serait prévu pour répondre aux normes environnementales.



URBANISME

Question :

Pouvez-vous nous donner des informations sur les projets de constructions à venir.

- Du terrain ex. Pacha,
- Est-il prévu d'intégrer dans le PLU la charte paysagère ?
- Quelle est la politique de la ville de PESSAC en matière d'application de la loi SRU et du PLU actuellement en vigueur.

Réponse :

- La mairie accepte la construction de 100 logements sur le site de l'ex. Pacha, il n'y a pas de projet pour l'instant.
- La charte paysagère ne peut pas être imposée,
- le taux observé sur Pessac n'est pas le plus élevé de la métropole mais juste de la rive gauche de la métropole , largement devant Eysines ou Bègles ou Mérignac Par contre la Mairie est favorable à la mixité sociale pour une meilleure qualité de vie.

Une rénovation urbaine est prévue : trois tours de Saige sur huit vont être abattues, les autres seront rénovées. Les habitants seront relogés dans les projets en cours de construction dans la ville ou pourront choisir de rester dans le quartier de Saige D'autre part, un projet métropolitain prévoit que la moitié des nouveaux logements sociaux soient accessibles à la propriété.

TRANSPORTS

Question :

Peut-on envisager d'obtenir des transports en commun mieux adaptés aux besoins des habitants de Magonty ?

- Par une liane 4 plus directe,
- Des arrêts de bus pour Concordia et les Domaniales actuellement non desservis,
- Par une ligne plus directe pour la gare de Gazinet Cestas (en train cela met Bordeaux à 11 mn)

Réponse :

Le nouveau tracé TBM est en cours, il sera voté fin mai.

- La desserte de Romainville/plaine des sports va être améliorée, la ligne 23 devient ligne 24 (plus de fréquence),
- Un arrêt de bus aux Domaniales n'est pas prévu compte tenu du coût que représenterait l'aménagement de la chaussée, de plus compte tenu du faible nombre de personnes concernées le rallongement des rotations n'est pas envisageable,
- Le transport à la demande proposé par Kéolis serait une solution. Une demande a été faite, la réponse n'est pas encore connue.



La MAISON MUNICIPALE est très dégradée à l'extérieur

Question : Un constat a été fait par les services techniques pour effectuer les réparations. Ne serait-il pas judicieux qu'à cette occasion et à l'heure des économies d'énergie soient installés sur le toit des panneaux photovoltaïques, pour l'école et la Maison de quartier ?

Réponse :

Des petits travaux sont prévus,
Pour l'installation de photovoltaïques une étude complète est nécessaire : superficie, orientation, charge supportable par la charpente, ...
Une étude est en cours, pour que l'école de Magonty bénéficie d'une énergie renouvelable.

ECONOMIE D'ENERGIE

- L'extinction de l'éclairage public auparavant de 01 h à 5 h
Se fait maintenant de Minuit à 6h du matin,
- Une étude est réalisée pour un éclairage modulé avec passage en led, afin de garder des zones à 10/15 % d'intensité lumineuse éclairées par des détecteurs lors d'une présence, pour la sécurité,
- Un travail va également être fait sur la « couleur » de la lumière.

QUESTIONS / REMARQUES DES HABITANTS

- Rue Montsabert : Marquage effacé à la sortie du lotissement,
- Parking du Bois de la Princesse : Pas assez éclairé,
- Bois de la Princesse : des campings cars se garent près de l'accès pompier,
- Rue des Trembles : la peinture du passage piétons est à refaire,
- Le rond-point de Magonty est régulièrement détérioré par des 4x4 ou autres véhicules, il faudrait le réaménager pour éviter ce genre de problème,
- La qualité de l'eau de la ville semble se détériorer depuis quelques mois.

La Mairie a pris bonne note de ces remarques et fera le nécessaire.

NOTA :

Pour signaler ce type de problème il est demandé aux habitants de transmettre une photo à la Mairie de quartier ainsi qu'au Comité de Quartier qui fait un suivi de tous les besoins du quartier.

UN GRAND MERCI • A M. le Maire et aux élus pour ce débat, aux habitants pour leur participation et leur soutien au Comité de quartier.

Siège : Maison de quartier de Magonty Place de la Résistance 33600 Pessac Site : <https://magonty.fr> Courriel : contact@magonty.fr Téléphone 06 95 13 41 13